

Domaine : Enseignement, éducation et formation - **Thématique(s) :** Enseignement en collège et lycée
Diplômes nationaux : MASTERS

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION MENTION SECOND DEGRÉ PARCOURS HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

⌚ **Durée de la formation :** M1 : 546h - M2 : 308h hors stage
 🗓️ **Dates :** Voir le calendrier
 📍 **Lieu :** INSPE
 ⚙️ **Tarif :** Voir ci-dessous

Modalité : Présentiel
CPF : Eligible
ECTS : 120 ECTS
Formation : Certifiante Diplômante

Le tarif est modulable en fonction du type de financement et/ou de la prise en charge financière.

Pour plus de précisions, consultez le lien suivant :
<https://www.inspe-paris.fr/article/candidater-reprise-detudes>

OBJECTIFS

Le Master MEEF mention Second degré parcours Histoire-Géographie est un master à vocation professionnelle qui a pour objectif de préparer les étudiants à acquérir les compétences professionnelles (disciplinaires, didactiques, pédagogiques, liées au contexte d'exercice du métier) du métier de professeur d'Histoire-Géographie

COMPÉTENCES VISÉES (LISTE NON EXHAUSTIVE)

Les compétences visées au sein de chacune des UE sont définies en amont :

- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves ;
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique ;
- Connaitre les élèves et les processus d'apprentissage ;
- Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves ;
- Compétences méthodologiques en géographie et en histoire (maîtriser les démarches et outils du géographe ; maîtriser les enjeux et les démarches propres à l'enseignement de l'histoire des arts et à l'enseignement moral et civique) ;
- Utiliser une langue vivante étrangère à des fins de communication ;
- Compétences numériques nécessaires à la production et utilisation en classe de ressources numériques : sélectionner, créer et modifier des ressources et du contenu numérique ;
- Compétences relatives au travail collaboratif (coopérer au sein d'une équipe et avec les partenaires de l'établissement) ;
- Compétences nécessaires pour réussir les épreuves écrites et orales du concours ;

ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION

Au sein du parcours, des dispositifs, le plus souvent intégrés aux enseignements des différentes UE, sont mis en place pour favoriser la réussite des étudiants aux concours de recrutement, par exemple :

- L'organisation des concours blancs, entraînement aux épreuves d'admission ;
- Des dispositifs de mise à niveau et d'aide à l'orientation peuvent être mis en place à la suite d'entretiens personnalisés ;

RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Matthieu Gellard

INFORMATIONS

Régime(s) d'étude : Formation continue
 Cette formation est aussi proposée en formation initiale.

Financement : éligible au CPF

Validation des acquis : oui

Accessibilité (handicap) : PMR sur les sites Boursault et Molitor de l'INSPE pour les personnes à mobilité réduite.
 Certains aménagements pédagogiques sont envisageables et accompagnement assuré par le relais handicap de l'Inspé, en coordination avec les services handicap des universités partenaires, si votre inscription pédagogique et administrative sont effectuées par notre institut.

Session 1	DU 08/09/2025 AU 30/06/2026
Session 2	DU 08/09/2025 AU 30/06/2026

- Accompagnement à la rédaction du mémoire en M2 assuré sous la forme d'un suivi individualisé par un directeur de mémoire.
- Suivi de degré d'acquisition des compétences professionnelles via un portfolio numérique, à partir duquel un bilan individuel est établi par l'équipe pédagogique au cours de chacune des années.

CONTACT

01.40.50.25.74
reprise-etudes@inspe-paris.fr
Coordonnateur du parcours : Matthieu GELLARD

ADMISSION AU MASTER

L'admission au Master se fait à partir de l'examen du dossier de candidature effectué par la commission pédagogique créée à cet effet au niveau du parcours.

Ce dossier doit comprendre au minima le descriptif des cursus antérieurs, les relevés de notes, une lettre de motivation. D'autres pièces justificatives peuvent être demandées en fonction de la situation du candidat.

PRE-REQUIS

- Avoir un Bac + 3
- Avoir suivi une formation diplômante conduisant à des connaissances en histoire (ou histoire de l'art et archéologie) et/ou en géographie.
- Pour les titulaires de diplômes étrangers : avoir un niveau C1 minimum en langue française.

PROGRAMME

Le master MEEF Mention second degré parcours histoire-géographie comporte deux années (M1 et M2). La formation est structurée selon **quatre blocs de formation** :

-Bloc 1 : le professionnel, acteur de la communauté éducative

Dans ce bloc, les compétences professionnelles communes à l'ensemble des professeurs, psychologues de l'éducation nationale et conseillers principaux d'éducation, sont construites au travers la conception d'un tronc commun aux mentions Premier degré, Second degré et Encadrement éducatif.

Il comporte des cours axés sur :

- l'organisation du système éducatif et la connaissance de cet environnement, de ses enjeux et ses publics ;
- Des enseignements de pratiques culturelles ;
- Des projets pour la classe et projets terrain qui peuvent associer des étudiants des différentes mentions ;
- La méthodologie des épreuves d'admission des concours de recrutement des professeurs spécifiques à la mention Second degré.

-Bloc 2 : Savoirs disciplinaires, pratiques pédagogiques et didactiques

Les enseignements de ce bloc sont organisés au regard des attendus de maîtrise des savoirs disciplinaires, pratiques pédagogiques et didactiques.

-Bloc 3 : Analyse réflexive, pratiques de recherche et mise en œuvre sur le terrain

Ce bloc vise :

- La construction des compétences professionnelles au travers des stages de M1 et de M2 ;
- L'initiation aux questions et pratiques de recherche liées au parcours de formation, via une approche méthodologique, bibliographique et scientifique.

-Bloc 4 (optionnel en M1)

Ce bloc permet une individualisation de la formation via une UE spécifique proposée dans le cadre du parcours de formation.

Pour connaître de façon détaillée le programme de chaque année de master, vous pouvez consulter le site de l'INSPE à travers le lien suivant :

Master MEEF 2nd degré Professeur des collèges et lycées Histoire-Géographie

| Nos formations | Formation | INSPE de l'académie de Paris (inspe-paris.fr)

MÉTHODES

Les méthodes et modalités pédagogiques sont plurielles :

- Cours magistraux ;
- Séances de TD ;
- Commentaire de documents ;
- Analyse de situations professionnelles ;
- Méthodologie de projets (projets pour la classe et projets terrain) ;
- Entrainements et préparation au concours (concours blancs, exercices axés sur la méthodologie des épreuves).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation indiquées ci-dessous ne sont pas exhaustives et sont conçues en fonction des compétences visées, en respectant le processus d'évaluation continue et basées sur une approche d'évaluation par compétences :

- Exercice d'analyse critique d'une situation d'enseignement (soit en histoire, soit en géographie, soit en histoire des arts, soit en EMC) ;
- Exercice de constitution d'un dossier documentaire en lien avec une situation d'enseignement ;
- production des séquences d'enseignement, soit en histoire, soit en géographie, soit en histoire des arts, soit en EMC ;
- Evaluation sur la maîtrise des compétences numériques nécessaires à la production et l'utilisation en classe des ressources numériques (croquis, schémas et montage vidéo) au service de l'enseignement de l'histoire et de la géographie ;
- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues ;
- Travaux en groupe ;
- Evaluation de production orales et écrites ;
- Stage d'observation et pratique accompagnée et/ou en responsabilité ;
- Entrainements au concours.

DÉBOUCHÉS

Professeur d'histoire-géographie (Fiche ROME K2107)

LES + DE LA FORMATION

1. La formation est conçue et animée par des **équipes pédagogiques pluri catégorielles** :
 - Des enseignants-chercheurs de l'INSPE et des établissements d'enseignement supérieur ;
 - Des enseignants du second degré affectés à temps plein à l'INSPE et dans les établissements du supérieur ;
 - D'enseignants du second degré en service partagé entre l'INSPE et un établissement d'enseignement secondaire ;
 - D'inspecteurs d'Académie et/ou pédagogiques ;
 - De professeurs Formateurs Académiques (PFA)

2. Les partenariats avec d'autres universités ou d'autres INSPE au niveau de la région Ile-de-France

POUR CANDIDATER

-Les **candidatures en M1 MEEF** sur le portail national « **mon master** » sont possibles entre le **25 février et le 24 mars 2025**

– Vous pouvez candidater **directement en M2 Master MEEF**, sous certaines conditions et seulement **si vous êtes déjà titulaire d'un master disciplinaire**. Cette candidature s'effectue sur la plateforme de candidature de l'INSPE, à partir de **juin 2025** :

<https://candidature.inspe-paris.fr>

Cet accès en M2 reste soumis à la décision de la Commission d'admission interuniversitaire.

Attention ! si vous souhaitez intégrer le Master MEEF en M1 ou en M2 via la validation des acquis personnels et professionnels (VAPP), vous devez effectuer impérativement votre candidature sur le site de l'INSPE. Pour plus d'information, prenez contact avec le *pôle de Reprise d'études et Validation d'acquis* de l'Inspé à l'adresse contact indiquée.

CALENDRIER

Durée de la formation : M1 : 546h - M2 : 308h hors stage

Rythme : Sur deux ans (M1 et M2)

Les informations relatives aux dates de formation sont données à titre indicatif, sous réserve de modification à la rentrée 2025.

SESSION 1	DU 08/09/2025 À 09:00 AU 30/06/2026	Tous sites de l'INSPE de l'académie de Paris et de Sorbonne Université, de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de l'Université Paris Cité	Formation en présentiel mais les enseignements peuvent être aménagés à distance, en cas de besoin d'assurer la continuité des cours.
SESSION 2	DU 08/09/2025 À 09:00 AU 30/06/2026	Tous sites de l'INSPE de l'académie de Paris et de Sorbonne Université, de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de l'Université Paris Cité	Formation en présentiel mais les enseignements peuvent être aménagés à distance, en cas de besoin d'assurer la continuité des cours.